

---

# Programme de Formation

---

## Gestion des avancements d'échelons

---

### Contenu pédagogique

---



#### **Objectifs**

A l'issue de la formation, l'apprenant sera apte à appliquer de manière autonome, l'ensemble du processus des avancements d'échelon, depuis la génération du tableau jusqu'à l'intégration des propositions.



#### **Public visé - Niveau Débutant**

Gestionnaire des ressources humaines en charge de la carrière.



#### **Prérequis**

Aucun



#### **Description**

- Principes et définitions
- Nomenclatures et règles nationales : contrôle et personnalisation aux spécificités de l'établissement
- Génération de propositions afin d'éditer un tableau d'avancements
- Méthodes de contrôle et d'actualisation des propositions
- Processus d'intégration des propositions

***Afin de suivre le programme dans les meilleures conditions, une bonne connaissance du métier est nécessaire***



#### **Modalités et délais d'accès**

Modalités d'accès :

- Satisfaire aux pré requis
- Inscription sous réserve de la validation par le service formation de l'établissement

A l'issue de la validation de l'expression des besoins et de la date de réalisation, une convention est envoyée au service formation et/ou au commanditaire.

La convention signée par l'établissement confirme la contractualisation de l'action de formation et l'inscription des apprenants.

Délais d'accès :

A réception de la demande de pré-inscription, notre organisme de formation, contactera le commanditaire sous 30 jours.

La formation planifiée selon les disponibilités définies avec votre établissement est réalisée sous réserve de la réception de la convention signée.





### **Modalités pédagogiques**

Formation basée sur une alternance de théorie et de pratique.



### **Profil formateurs**

Formateur spécialiste dans la gestion de carrière de la FPH



### **Moyens et supports pédagogiques**

#### **A la charge de Numih Campus**

- Support pédagogique
- Travaux pratiques basées sur **AGIRH** : Mise en situation sur l'environnement de production ou sur l'environnement de formation

#### **A la charge de l'établissement qui accueille la formation**

- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou de production
- 1 PC par participant + 1PC formateur avec accès à AGIRH
- Vidéoprojecteur
- Paperboard



### **Compétences visées**

- S'approprier les bases et les règles des avancements d'échelon
- Assurer la génération du tableau, le contrôle et l'actualisation des propositions d'avancement d'échelon
- Réaliser l'intégration des propositions



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

En amont de la formation :

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ

A la fin de la formation :

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Evaluation sur exercices ou quiz pour certaines formations
- Evaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid, selon contexte, afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.
- Attestation de fin de formation envoyée à l'apprenant



### **Informations sur l'accessibilité**

Pour toute situation de handicap à prendre en compte ,veuillez contacter nos référentes

Emmanuelle VALANT (site de Toulouse) , ou Rozenn COTTO (site de Rennes)

par mail à l'adresse de l'organisme de formation ou par téléphone au 05 34 61 50 00 afin d'étudier la solution adaptée à votre besoin.

## **Organisation**

---

**Durée de la formation****7 heures****Modalité d'organisation****Mixte****Nombre de participants****Minimum : 1****Maximum : 8****Tarification (Net de taxes)****INTER (par participant)****361,00 €****INTRA****1 412,00 €**